



## **V) VOTE DES 4 TAXES LOCALES 2012**

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de ne pas augmenter le taux des 4 taxes locales pour l'année 2012 :

- Taxe d'habitation : 12.81 %
- Taxe sur le foncier bâti : 8,69 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 20.31 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 15.68 %

## **VI) ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIERE**

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de procéder à l'achat de panneaux de sécurité routière.

## **VII) RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL DE MADAME LA SECRETAIRE DE MAIRIE**

Le Maire expose aux membres du Conseil municipal que le contrat de travail de Madame Corinne LEROY, secrétaire de mairie, est arrivé à son terme le 31 décembre 2011.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de renouveler ledit contrat à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 jusqu'au 31 décembre 2012 à raison de 14 heures hebdomadaires d'activité au même taux horaire que celui figurant sur le dernier bulletin de salaire de Madame Corinne LEROY.

### **Informations diverses :**

- Suite à la disparition (dont l'issue a été heureuse) de M. CHARLES Eric les 26 et 27 mars derniers, le Maire et son conseil municipal tiennent à remercier les pompiers, les gendarmes et les bénévoles qui se sont mobilisés.
- Le Maire remercie les nombreuses personnes qui se sont rendues à Charentois le 31 mars dernier à l'occasion de l'inauguration du square du 19 mars 1962.
- Un exemplaire du dossier **d'enquête publique relative à la révision du Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés de Côte d'Or** (qui envisage, entre autres, le prolongement d'activité de l'ISDND de Vic-de-Chassenay/Millery au delà des 10 ans ayant fait l'objet d'une autorisation par arrêté préfectoral ) est disponible dans 6 mairies (plus celle de Millery). L'enquête publique a débuté le 20 mars dernier pour une durée d'un mois jusqu'au 23 avril inclus : les observations sont à consigner sur un registre ouvert dans l'une de ces 6 mairies (la plus proche étant celle de Montbard) afin que toute personne puisse présenter ses observations.
- Une demande sera adressée auprès du Conseil général en vue d'envisager la faisabilité d'une zone limitée à 70km/h sur la RD 954 à hauteur de Maison-Rouge.
- Suite à l'appel d'offres lancé par la CCS, l'adjudicataire des **travaux de voirie 2012** sur la commune de Millery est l'entreprise ROSA (travaux subventionnés à hauteur de 36.39% par le Conseil général).
- Compte-rendu de l'AG de la CCS du 24 février 2012.
- Conseil régional : appel à projets 2012 : vergers conservatoires, bocage et paysages.

*Séance levée à 21h50.*